

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Savoir. Surprendre.

Guide de stage
PSE1059-PSE1060

Par
l'Équipe de la formation pratique en psychoéducation
du Département de psychoéducation et travail social
de l'UQTR

Mis à jour en juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1. | INTRODUCTION | 1 |
| 2. | PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE LA FORMATION PRATIQUE EN PSYCHOÉDUCATION | 2 |
| 3. | PROCÉDURE D'ACCÈS AU SITE DES STAGES | 3 |
| 4. | DESCRIPTION DES STAGES I ET II | 4 |
| 5. | RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS IMPLIQUÉS À LA FORMATION PRATIQUE | 5 |
| | 5.1. STAGIAIRE..... | 5 |
| | 5.2. RESPONSABLE DU TUTORAT | 6 |
| | 5.3. RESPONSABLE DE LA SUPERVISION | 8 |
| | 5.4. COORDONNATRICE DES STAGES..... | 10 |
| | 5.5. AGENTE DE STAGE | 10 |
| 6. | BUTS DES RENCONTRES ET CONTENU À ABORDER | 12 |
| 7. | INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVALUATIONS..... | 14 |
| | 7.1. DESCRIPTION DES ÉVALUATIONS | 14 |
| 8. | SCHÈMES RELATIONNELS | 15 |
| 9. | COMPÉTENCES À DÉVELOPPER LORS DU STAGE | 20 |
| | 9.1. COMPÉTENCES RELATIONNELLES..... | 20 |
| | 9.2. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES | 26 |
| 10. | COMPÉTENCES À DÉVELOPPER EN SUPERVISION..... | 31 |
| | RÉFÉRENCES | 32 |

** Pour alléger le texte, l'appellation « Stage I » fera référence au stage du cours PSE1059 et l'appellation « Stage II » fera référence au stage du cours PSE1060.*

1. INTRODUCTION

Le *Guide de stage* s'adresse, d'une part, aux stagiaires au baccalauréat en psychoéducation et, d'autre part, aux responsables du tutorat et de la supervision œuvrant auprès de ces stagiaires. Ce guide est le principal outil qui fournit l'ensemble des informations et conditions relatives à la réalisation du stage. Il présente donc :

- Les modalités pour accéder au site des *Stages en psychoéducation* (tous les documents associés aux travaux et aux évaluations de même que la documentation sont disponibles sur ce site)
- Les principales étapes et les objectifs de la formation pratique en psychoéducation à l'UQTR
- Les rôles et responsabilités des acteurs impliqués à la formation pratique
- La structure du stage
- Les éléments d'évaluation et d'appréciation du stage
- Le calendrier des activités
- Les compétences à développer lors du stage

Pour terminer, l'Équipe de la formation pratique en psychoéducation (ÉFPP) de l'UQTR remercie les responsables du tutorat et de la supervision pour leur participation et leur contribution à la formation pratique de nos étudiantes et étudiants. L'Équipe demeure disponible pour répondre à vos interrogations et recueillir vos commentaires.

Nous vous souhaitons une belle expérience de stage, stimulante et agréable !

2. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE LA FORMATION PRATIQUE EN PSYCHOÉDUCATION

L'ÉFPP compte 6 membres engagés possédant de l'expérience et des expertises diversifiées : une coordonnatrice des stages, un coordonnateur clinique pour le centre universitaire de services sociocommunitaires en psychoéducation de l'UQTR (CUSSP), deux agentes de stages et deux secrétaires. L'équipe est présente sur le campus de Trois-Rivières et le campus de Québec.

Pour joindre l'équipe du campus de Québec, nous vous invitons à utiliser l'adresse stages.qc.psychoed@uqtr.ca et pour joindre l'équipe de Trois-Rivières stages.tr.psychoed@uqtr.ca.

Pour les 2 campus :

Sonia Marchand, ps. éd.

Coordonnatrice des stages
Local 1008a, Michel-Sarrazin
819 376-5011, poste 3548
Sonia.Marchand@uqtr.ca

Dave DesRosiers, ps. éd.

Coordonnateur clinique pour le CUSSP
Local 257, Campus de Québec
418 659-2170, poste 2825
Dave.Desrosiers@uqtr.ca

Pour Trois-Rivières :

Stéphanie Groleau, ps. éd.

Agente de stage
Local 1006, Michel-Sarrazin
819 376-5011, poste 4082
Stephanie.Groleau@uqtr.ca

Josiane Gélinas

Secrétaire
Local 1005, Michel-Sarrazin
819 376-5011, poste 4095
Josiane.Gelinas2@uqtr.ca

Pour Québec :

Joëlle Dumas-Doyon

Agente de stage
Local 258, Campus de Québec
418 659-2170, poste 2806
Joelle.Dumas-Doyon@uqtr.ca

Claudine Gobeil

Secrétaire
Local 259, Campus de Québec
418 659-2170, poste 2804
Claudine.Gobeil@uqtr.ca

3. PROCÉDURE D'ACCÈS AU SITE DES STAGES

Dans le but de faciliter l'accessibilité de la documentation associée aux stages, le site des stages en psychoéducation de l'UQTR contient toutes les informations se rattachant aux stages, à l'information de nature pédagogique et enfin, des renseignements divers.

Vous pouvez accéder au site des stages en psychoéducation de l'UQTR en vous rendant à l'adresse suivante :

www.uqtr.ca/stagespsychoeducation

Pour les membres externes de l'Université, une section protégée (Formations (Externe)) est accessible par un mot de passe. Ce dernier vous a été transmis par les agentes de stage. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez un problème avec votre connexion.

Pour les membres internes de l'Université, votre section protégée est accessible avec votre compte UQTR (PersoNet).

4. DESCRIPTION DES STAGES I ET II

L'orientation générale du programme de baccalauréat en psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) vise à offrir une formation de base théorique et pratique. Cette formation met l'accent sur le développement des compétences professionnelles identifiées par l'OPPQ (2017) et les compétences relationnelles exigées par le Département de psychoéducation et travail social de l'UQTR. Les personnes diplômées sont en mesure d'intervenir auprès de personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation se manifestant sur le plan comportemental dans leurs différents milieux de vie et auprès de leur entourage.

Le programme propose une formation pratique où les stages se déroulent en continuité dans le même milieu au cours de la troisième année. Cette formation pratique vise à développer chez les stagiaires leurs compétences professionnelles et leurs compétences relationnelles en lien avec les trois savoirs (savoir, savoir-faire et savoir-être).

| | Stage I — Automne | Stage II — Hiver ¹ |
|---|---|---|
| Durée du stage | 15 semaines — 20 heures/semaine À noter : Les travaux scolaires, la préparation et les rencontres de supervision (avec responsable de la supervision) ne figurent pas dans les heures comptabilisées. | 15 semaines — 20 heures/semaine À noter : Les travaux scolaires, la préparation et les rencontres de supervision (avec responsable de la supervision) ne figurent pas dans les heures comptabilisées. |
| Compétences relationnelles | - Les schèmes doivent être bonifiés et démontrés : empathie congruence considération confiance sécurité disponibilité | - Les schèmes doivent être bonifiés et démontrés : empathie congruence considération confiance sécurité disponibilité |
| Compétences professionnelles | - Évaluer la situation de manière rigoureuse - Déterminer un plan ou un programme d'intervention - Assurer la mise en place du plan ou du programme choisi - Soutenir, conseiller et assister la personne, la famille ou l'organisation dans la démarche d'adaptation - Gérer sa pratique de manière à en assurer la rigueur et la pertinence | - Assumer une part plus importante de responsabilités et d'autonomie |
| Rencontres avec responsable de supervision | - Rencontres hebdomadaires de 90 minutes (non comptabilisées dans les heures de stage) - Rédaction du <i>Journal de bord</i> | - Rencontres bimensuelles de 3 h (non comptabilisées dans les heures de stage) - Rédaction du <i>Journal de bord</i> |

¹ Le stage I ainsi que les cours préalables doivent avoir été réussis afin de poursuivre au stage II.

5. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS IMPLIQUÉS À LA FORMATION PRATIQUE

5.1. Stagiaire

Étudiante ou étudiant inscrit au programme du baccalauréat en psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (7815) ou au Campus de Québec (7615).

De façon plus spécifique, son rôle consiste à :

- Assumer la responsabilité de sa formation pratique ;
- Prendre connaissance et répondre aux exigences de chacun des stages ;
- Respecter le Code de déontologie et les normes de pratique de l'OPPQ et les codes d'éthique du milieu et du Département.

Ses tâches :

- Effectuer le nombre d'heures de stage exigé ;
- Accomplir les tâches requises pour atteindre le niveau de compétence attendu pour chacun des stages, et ce, en conformité avec les caractéristiques du milieu ;
- Rédiger les travaux scolaires requis et les remettre à la personne responsable de la supervision aux dates prévues au calendrier des supervisions (disponible sur le site des *Stages en psychoéducation*) ;
- Se préparer et se présenter à ses rencontres de supervision ;
- S'impliquer activement dans les échanges entre stagiaires lors des rencontres de supervision ;
- Rencontrer régulièrement la personne responsable du tutorat ;
- Remplir le *Cahier d'appréciation du niveau de compétence développé lors du stage* et le partager avec les responsables du tutorat et de la supervision sept jours avant la rencontre tripartite ;
- Participer à l'appréciation de son stage.

À noter : Le Département de psychoéducation et travail social exige que la personne stagiaire s'adonne à des activités qui lui permettent de développer ses compétences et son identité professionnelle. Il est de la responsabilité de la personne stagiaire, des responsables du tutorat et de la supervision de s'assurer que ces activités sont pertinentes, suffisantes et significatives et qu'elles occupent la majeure partie du temps prévu en stage.

5.2. Responsable du tutorat

Intervenante ou intervenant à temps plein dans le milieu de stage et possédant une expérience professionnelle reconnue par l'Équipe de la formation pratique en psychoéducation. La personne responsable du tutorat a aussi une bonne connaissance du milieu et en véhicule la philosophie.

De façon plus spécifique, son rôle consiste à :

- Accompagner la personne stagiaire dans son intégration au milieu, auprès de l'équipe d'intervenants, des personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation et auprès de leur entourage ;
- Accompagner le ou la stagiaire dans l'acquisition de ses compétences ;
- Favoriser l'acquisition de techniques et d'habiletés d'intervention propres à son milieu et à sa clientèle ;
- Assurer un suivi à la personne stagiaire dans l'ensemble de son stage.

Ses tâches :

- Préciser à la personne stagiaire, en collaboration avec la personne responsable de la supervision, les rôles et les responsabilités qu'elle doit assumer au cours de son stage ;
- Soutenir le ou la stagiaire dans le choix des moyens à prendre pour atteindre le niveau de compétence exigé de son stage ;
- Être témoin des interventions de la personne stagiaire auprès de la clientèle ;
- Fournir régulièrement à la personne stagiaire, lors des **rencontres tutorales hebdomadaires** d'une heure, de la rétroaction sur son action quotidienne ;
- Participer de façon continue à l'appréciation de la personne stagiaire avec la personne responsable de la supervision ;

- Participer au bilan de mi-session réalisé par contact téléphonique (formulaire d'entrevue téléphonique disponible sur le site des *Stages en psychoéducation*) ;
- Commenter et discuter avec la personne stagiaire du *Cahier d'appréciation du niveau de compétence développé lors du stage* préalablement rempli et remis par cette dernière ;
- **Contresigner** les documents déposés par le ou la stagiaire dans les dossiers professionnels.

5.3. Responsable de la supervision

L'équipe de la supervision est composée de membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec faisant partie du corps enseignant de l'UQTR. Ils assument, au nom de l'Université, la responsabilité de l'ensemble des activités du stage.

De façon plus spécifique, leur rôle consiste à :

- Être responsables du cheminement global de la personne stagiaire vers l'atteinte du niveau de compétence attendu au stage ;
- Favoriser la transmission et l'intégration des connaissances théoriques dans la pratique quotidienne ;
- Favoriser l'acquisition de techniques et d'habiletés d'intervention propres à la psychoéducation ;
- Permettre à la personne stagiaire de prendre conscience de ses aptitudes et de ses limites personnelles à l'intérieur de son apprentissage de la profession de psychoéducateur ;
- Faire respecter les exigences rattachées aux travaux de stage.

Leurs tâches :

- Favoriser des échanges avec les stagiaires en sous-groupe selon le calendrier des supervisions ;
- Fournir à la personne stagiaire une rétroaction adéquate et continue quant à son cheminement vers l'acquisition de ses compétences ;
- Rencontrer la personne responsable du tutorat et le ou la stagiaire dans le milieu au moins trois fois pendant les stages I et II (en cas de besoin, prévoir une ou des visites supplémentaires) ;
- Être responsables de l'attribution de la note finale accordée à la personne stagiaire ;
- Participer aux réunions des responsables de supervision avec l'Équipe de la formation pratique en psychoéducation ;
- Collaborer à la révision des documents pertinents aux stages ;

- Aviser l'agente de stage dès que des difficultés sont vécues par le ou la stagiaire et dès qu'il y a un changement de responsable du tutorat ;
- Effectuer un bilan de mi-session par contact téléphonique avec la personne responsable du tutorat (formulaire d'entrevue téléphonique disponible sur le site des *Stages en psychoéducation*).

5.4. Coordonnatrice des stages

Professionnelle qui a pour fonction de coordonner l'ensemble des activités de formation pratique en psychoéducation. Cette personne est sous la responsabilité de la direction du Département de psychoéducation et travail social.

De façon plus spécifique, son rôle consiste à :

- Planifier et coordonner l'ensemble de la formation pratique en psychoéducation pour les deux campus (Trois-Rivières et Québec) ;
- Assurer et coordonner la gestion courante des stages ;
- Effectuer les démarches de placement de stage des étudiantes et des étudiants ;
- Établir et maintenir les relations avec les différents responsables de stage dans les milieux ;
- Développer des partenariats et accréditer les milieux de stage potentiels ;
- Soutenir les responsables de la supervision aux deux cycles ;
- Assurer la qualité des contenus pédagogiques associés aux stages ;
- Offrir un soutien aux responsables du tutorat des différents milieux dans le cadre de leur fonction d'accompagnement ;
- Promouvoir le développement de la pratique psychoéducative ;
- Assurer la gestion de tout litige.

5.5. Agente de stage

Professionnelle qui a pour fonction d'organiser les activités qui se rapportent aux stages en psychoéducation. Cette personne est sous la responsabilité de la coordination des stages.

De façon plus spécifique, son rôle consiste à :

- Collaborer à la mise en œuvre de la formation pratique en psychoéducation ;
- Effectuer les démarches de placement de stage des étudiantes et des étudiants ;
- Maintenir les relations avec les différents responsables de stage dans les milieux ;
- Recruter de nouveaux milieux susceptibles de recevoir des stagiaires ;

- Soutenir les responsables de la supervision, en collaboration avec la coordonnatrice des stages ;
- Offrir un soutien aux responsables du tutorat des différents milieux dans le cadre de leur fonction d'accompagnement ;
- Collaborer au développement des contenus pédagogiques associés aux stages ;
- Promouvoir le développement de la pratique psychoéducative ;
- Collaborer à la gestion des litiges.

6. BUTS DES RENCONTRES ET CONTENU À ABORDER

| Type de rencontres | Buts des rencontres | Contenu à aborder |
|---|--|--|
| <p><i>Rencontres de tutorat (stagiaire et responsable du tutorat)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'intégration de la personne stagiaire dans son milieu. - Aborder les savoirs théoriques, pratiques et expérientiels associés à l'exercice professionnel dans le milieu et l'apprentissage qu'en fait le ou la stagiaire. - Obtenir le support nécessaire afin que le ou la stagiaire acquière les compétences associées à la pratique professionnelle. - Souligner les forces et les défis à relever par le ou la stagiaire dans son exercice professionnel. | <ul style="list-style-type: none"> - Les politiques, directives, codes d'éthique, programmes, outils de travail et informatiques, pratiques, culture du milieu, etc. - Les modalités de fonctionnement pour le soutien : rencontres, attentes, procédures, etc. - Les exigences de la pratique et l'application qu'en fait le ou la stagiaire lors de situations concrètes : <ul style="list-style-type: none"> • Les habiletés exigées et celles présentées par le ou la stagiaire. • Les outils et les instruments utilisés pour l'exercice. • Les pratiques efficaces et attendues en regard de celles effectuées par le ou la stagiaire. • Les actions professionnelles à mener en regard de celles réalisées par le ou la stagiaire. • Etc. - Les sentiments et les émotions vécus lors des interventions. - Les occasions, les moyens et la démarche à mettre en œuvre en vue d'acquérir les compétences exigées. - Les informations permettant à la personne stagiaire de se situer sur le degré d'acquisition des compétences et des éléments de compétences (voir la section Compétences à développer lors du stage). |

| Type de rencontres | Buts des rencontres | Contenu à aborder |
|--|--|--|
| <p><i>Rencontres de supervision (stagiaires et responsable de la supervision)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour les interrogations, la compréhension et la représentation que se construisent les stagiaires sur leurs apprentissages et leur identité professionnelle. - Approfondir les caractéristiques propres à la clientèle. - Démystifier et résoudre les enjeux en vue d'acquérir les compétences professionnelles exigées. - Contribuer au développement de la pensée critique et de l'autonomie professionnelle. - Stimuler la capacité d'introspection des stagiaires et les amener à poser un regard critique sur leur exercice. | <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux et les défis à relever. - Les schèmes relationnels. - Les actions et les gestes professionnels à mettre en œuvre. - Les moyens à privilégier dans le cadre de l'exercice. - Les pratiques efficaces à adopter. - L'interrelation entre la réalité vécue en milieu de pratique et les connaissances acquises dans le cadre de la formation théorique. - Les sentiments et les émotions vécus lors des interventions. - Les références et la documentation pertinente associées au milieu, à la clientèle et aux approches. - La démarche clinique à mener. - Les opérations professionnelles et leur mise en œuvre. |
| <p><i>Rencontres tripartites (stagiaire, responsable du tutorat et responsable de la supervision)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en commun les réflexions et les mécanismes de réalisation visant les conditions optimales d'apprentissage de la personne stagiaire - Apprécier les compétences de la personne stagiaire et dresser un portrait complet de sa démarche d'apprentissage et du niveau de compétence. | <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de fonctionnement pour les rencontres. - Les enjeux et les défis à relever par le ou la stagiaire. - Les compétences à développer durant le stage. - Le niveau d'acquisition des compétences. <p>N. B. Le <i>Guide de stage</i> est le principal outil pour orienter les thèmes des rencontres.</p> |

7. INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVALUATIONS

| 7.1. Description des évaluations | | | Valeur Stage I | Valeur Stage II | Seuils minimaux de réussite | |
|----------------------------------|---|--|--|-----------------|-----------------------------------|------|
| Stage | <u>Compétences relationnelles et professionnelles</u> <i>*N. B. : Chaque élément d'évaluation a une pondération attribuée lors de la compilation du résultat total.</i> | | 50 % | 50 % | Chaque compétence relationnelle | 60 % |
| | - Remplir le <i>Cahier d'appréciation du niveau de compétence développé lors du stage</i> - Le partager avec la personne responsable du tutorat - Remettre une copie du cahier dûment complété aux responsables de la supervision et du tutorat sept (7) jours avant la rencontre tripartite | | | | Chaque compétence professionnelle | 60 % |
| Supervision | <u>Compétences développées en supervision</u> - Se présenter à chaque supervision - Remplir le <i>Cahier d'appréciation du niveau de compétence développé en supervision</i> - Remettre une copie du cahier dûment complété à la personne responsable de la supervision sept (7) jours avant la dernière supervision | | 30 % | 30 % | 60 % | |
| Travaux | Stage I | - Fait d'observation | Le ou la stagiaire rédige et procède à l'analyse d'un fait d'observation selon la <i>Technique d'observation d'un comportement d'adaptation (TOCA)</i> . | 10 % | - | 60 % |
| | | - Bilan des savoirs et du jugement professionnel | Le ou la stagiaire porte un regard sur son savoir, son savoir-faire ainsi que son savoir-être, avec analyse et introspection. | 10 % | - | 60 % |
| | Stage II | - Analyse des besoins | Le ou la stagiaire réalise une analyse des besoins (de la personne ou du milieu) et procède à la rédaction d'un plan d'intervention/d'action qui en découle. | - | 15 % | 60 % |
| | | - Réflexion sur les identités | Le ou la stagiaire porte un regard sur ses identités (personnelle, professionnelle et organisationnelle) afin de se définir et de se projeter vers l'avenir en tant que futur-e intervenant-e. | - | 5 % | 60 % |

8. SCHÈMES RELATIONNELS

Avant-propos

Depuis l'année scolaire 2018-2019, le programme de psychoéducation de l'UQTR propose de nouvelles modalités d'appréciation et d'évaluation pour les schèmes relationnels. Les objectifs poursuivis par cette proposition sont les suivants :

- Accentuer l'importance accordée au développement et à l'appréciation du savoir-être des stagiaires ;
- Situer l'accompagnement et l'appréciation des schèmes relationnels comme un processus dynamique ;
- Clarifier et mieux distinguer entre eux les schèmes relationnels auprès des différents acteurs concernés.

Cette démarche s'inscrit également dans un processus d'amélioration continue. Ainsi, d'autres outils seront élaborés et proposés en vue de vous soutenir lors de ce processus. Il est donc certain que nous vous consulterons afin de recueillir vos commentaires et rétroactions. En tout temps, cependant, nous vous invitons à partager vos réflexions, tant avec la personne responsable de la supervision qu'avec l'Équipe de la formation pratique en psychoéducation, car nous sommes tous ensemble à vivre et à expérimenter ces changements. Aussi, des moments d'échanges sont prévus de façon à prendre le pouls « terrain » de comment le tout se vit et voir à poursuivre ce mouvement de changement.

Vision des schèmes relationnels et de la posture d'accompagnement

Concernant les schèmes relationnels, Gendreau (2001) mentionne que :

Un schème est un instrument, un outil du savoir-être de l'intervenant qui se construit dans le cadre d'une **interaction partagée entre des personnes** [...] Il ne faut pas oublier que le schème est le résultat d'un **apprentissage**. Il est donc **perfectible**. (p. 82)

L'emphase est maintenant mise sur le processus déployé par le ou la stagiaire dans ses interactions avec l'ensemble des acteurs de son stage : responsable de supervision, responsable du tutorat, collègues du milieu, pairs, etc., tout ça dans une perspective de développement, d'amélioration et d'utilisation de la qualité de ses schèmes relationnels. La pratique réflexive déployée ainsi que les moyens mis en place par le ou la stagiaire pour s'améliorer, se corriger et progresser sont ici considérés comme parties prenantes de la démarche et également la cible principale de l'appréciation des compétences relationnelles.

En cohérence avec cette posture, il est souhaité d'aborder le processus d'accompagnement dans un rapport de co-construction, où la personne stagiaire est considérée comme l'actrice principale et légitime de son processus de développement professionnel.

Une « finalité » : le développement du jugement professionnel

Afin de bien comprendre les grilles proposées et les attentes en ce qui concerne le développement du savoir-être chez les stagiaires, il importe de cerner quelle est la finalité poursuivie par tout ce qui est mis en place : le développement du jugement professionnel.

Précisons d'emblée que nous ne référons pas ici au jugement professionnel en tant que geste évaluatif qui pourrait être réservé au sein d'un ordre professionnel. Il s'agit plutôt de la pratique réflexive continue que doit avoir la personne stagiaire qui est appelée à interagir dans un environnement centré sur les relations humaines et donc dans un contexte toujours singulier.

Au contraire d'un travail technique, sur des machines ou des ordinateurs par exemple, intervenir avec professionnalisme auprès d'êtres humains se fait dans un monde ouvert. Cela signifie que les possibilités sont infinies pour expliquer ce qui se passe et le jugement qui est donc requis ne peut s'appuyer uniquement sur des théories ou sur des programmes, mais aussi, et voire surtout sur ce qui se passe dans l'ici et maintenant.

Ainsi, nous soulignons trois variables importantes à considérer afin de bien circonscrire l'accompagnement du développement du savoir-être chez la personne stagiaire autour du jugement professionnel. Ces dernières sont le développement de relations de sujets, l'emphase sur le processus et la pratique réflexive et la prise en compte systématique du contexte.

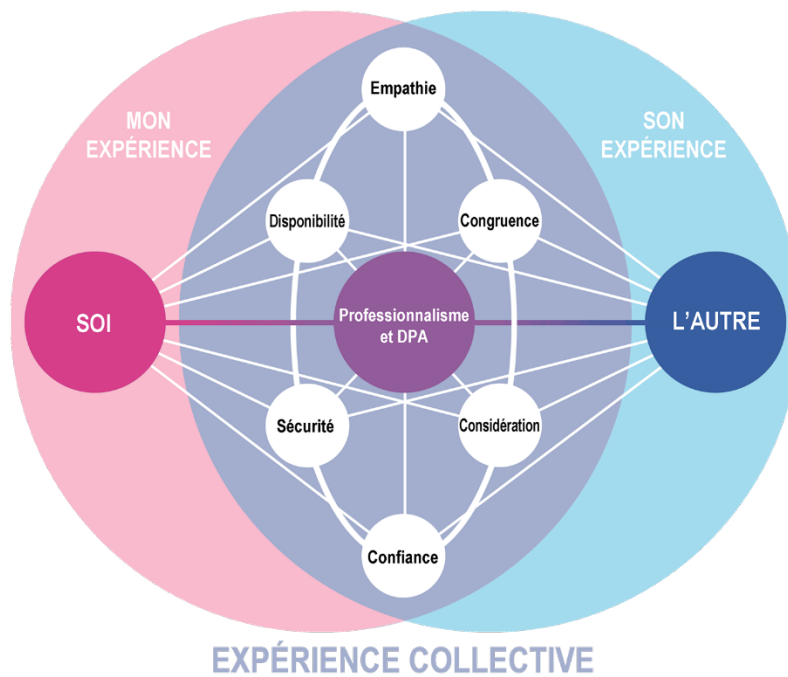
| Variables | Considérations pratiques <i>Dans le déploiement de ses schèmes relationnels, le ou la stagiaire devrait travailler à...</i> |
|--|---|
| Relations de sujets | <ul style="list-style-type: none"> - Établir des relations d'accompagnement où le développement du pouvoir d'agir est primordial ; - Se reconnaître comme un acteur légitime, à assumer ses décisions et les responsabilités qui y sont liées ; - Voir également l'autre comme un acteur légitime et une personne unique, au-delà des étiquettes, des diagnostics ou des théories. |
| Emphase sur le processus et la pratique réflexive | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas simplement décrire ce qui se passe, mais être en mesure d'expliquer pourquoi cela arrive ; - Développer une identité professionnelle consciente, être en mesure de se définir comme personne et comme professionnel, trouver qui je suis dans le qui nous sommes (Legault, 2003). |
| Prise en compte systématique du contexte | <ul style="list-style-type: none"> - Toujours contextualiser son analyse et son intervention, comprendre ce qui est unique à la situation en cours ; - Comprendre les effets de ses actions dans un contexte donné et s'ajuster en conséquence. |

Les personnes intéressées à approfondir ce sujet sont invitées à consulter la section dédiée au professionnalisme offerte sur le site des *Stages en psychoéducation*.

Les interactions : Une centration majeure dans le développement et l'appréciation des schèmes relationnels

Comme mentionné dans la citation de Gendreau sur les schèmes relationnels, les interactions sont le point central dans le développement et l'appréciation des schèmes relationnels. Ces dernières sont multiples et se déploient parmi et avec un ensemble d'acteurs : stagiaire, personnes concernées, responsables de la supervision et du tutorat, collègues, pairs, etc.

Ainsi, inspirés des interactions relationnelles et structurelles proposées dans le modèle des composantes de Gendreau, nous proposons un nouveau schéma pour tenter de mieux explorer toute la richesse des schèmes relationnels et des différentes interactions possibles. Des outils seront développés au fil des années afin d'exploiter ou d'ajuster ce schéma selon les expériences vécues en stage.



| Éléments | Définition sommaire |
|-----------------------|--|
| Soi | Réfère au stagiaire |
| L'autre | Réfère à toute personne en interaction avec le stagiaire : tuteur, superviseur, personnes concernées par l'intervention, pairs, collègues, etc. |
| DPA | Développement du pouvoir d'agir |
| Mon expérience | Perspective subjective du stagiaire selon son vécu, ses valeurs, sa personnalité, etc. |
| Son expérience | Perspective subjective de l'autre selon son vécu, ses valeurs, sa personnalité, etc. |
| Expérience collective | Espace intersubjectif de rencontre entre les deux expériences, ce qui se déroule ensemble, dans l'ici et maintenant. C'est en quelque sorte le vécu partagé. |

9. COMPÉTENCES À DÉVELOPPER LORS DU STAGE

9.1. Compétences relationnelles

Les schèmes relationnels de la psychoéducation (Gendreau, 2001)

Schème de l'empathie : Attitude visant à comprendre ce que vit l'autre personne. Réfère à la capacité à se mettre au diapason de l'autre et à objectiver.

Schème de la congruence : Attitude d'honnêteté exprimant un souci d'être vrai et authentique. Les comportements d'aide traduisent les pensées et les croyances face à l'autre.

Schème de la considération : Attitude qui manifeste la croyance que l'autre personne possède les capacités dans la perspective d'insuffler l'espoir. Vise à développer des rapports égalitaires et à respecter l'autre dans ses défis et son rythme. Accorde également une valeur à l'autre personne, sans la juger ni lui fixer des conditions à notre considération (dignité humaine).

Schème de la confiance : Attitude qui manifeste la croyance en ses propres ressources et ses compétences en vue d'aider et d'accompagner l'autre de manière appropriée. Elle se traduit par la confiance au potentiel de chacun.

Schème de la sécurité : Attitude qui exprime la capacité à faire face aux défis associés aux situations anxiogènes. Les expériences personnelles et professionnelles sont réinvesties et utilisées de manière judicieuse en vue d'agir avec pertinence dans le contexte.

Schème de la disponibilité : Attitude d'écoute active qui vise à démontrer sa réceptivité, son ouverture et son empathie.

Les variables associées à chacun des schèmes relationnels sont le résultat d'un travail collectif réalisé par :

- Sonia Marchand, ps. éd., coordonnatrice des stages au Département de psychoéducation de l'UQTR
- Dave DesRosiers, ps. éd., agent de stage au Département de psychoéducation de l'UQTR
- Manon Bouchard, ps. éd., chargée de cours au Département de psychoéducation de l'UQTR
- Luce Assad, Ph. D. éducation, directrice adjointe de l'Arc-en-Ciel
- Steve Dubois, candidat à la maîtrise en étude des pratiques psychosociales et coordonnateur de l'Arc-en-Ciel
- Véronique Bizier, B.A. en psychologie et coordonnatrice à l'APUR
- Avec la contribution d'Émile Dion, étudiant au baccalauréat en psychoéducation à l'UQTR

Processus à poursuivre pour développer l'empathie

EMPATHIE

Arrive peu à se mettre au diapason de L'AUTRE

Introspection limitée / Se connaît peu ou pas et ne cherche pas à le faire

N'est pas en mesure de développer une saine distance affective envers L'AUTRE

Dans les interactions :

- Travailler à questionner le vécu, l'expérience/ manifester une qualité d'écoute par des gestes et un non-verbal
- Accroître la sensibilité et l'ouverture à ce qui se passe maintenant chez l'autre
- Développer une attention aux jeux dynamiques à l'œuvre
- Manifester de l'introspection pour avancer et construire

Attitude visant à comprendre ce que vit l'autre personne

Réfère à la capacité à se mettre au diapason de L'AUTRE et à objectiver

(Gendreau, 2001)

Processus à poursuivre pour développer la congruence

CONGRUENCE

Implication minimale ou utilitaire (en stage ou en supervision) / Agit de façon à répondre aux exigences du stage sans s'engager réellement

Écart(s) significatif(s) entre les propos tenus et les comportements et les attitudes manifestées

Dans les interactions :

- Travailler à clarifier les valeurs et à les mettre en perspective
- S'engager au respect de chacun
- Développer une cohérence entre le senti, le dit et l'agit
- Travailler la capacité et les aptitudes à communiquer et à recevoir les impressions / opinions avec authenticité et maturité
- Développer une posture de vécu réellement partagé

Attitude d'honnêteté exprimant un souci d'être vrai et authentique

Les comportements d'aide traduisent les pensées et les croyances face à L'AUTRE

(Gendreau, 2001)

Processus à poursuivre pour développer la considération

CONSIDÉRATION

N'arrive pas à considérer les particularités et les choix de certaine(s) personne(s)

Éprouve des difficultés importantes à tenir compte du rythme de L'AUTRE

Tient peu compte du point de vue de L'AUTRE / Adopte une position rigide d'expert / Travaille avec un minimum de collaboration ou de communication

Dans les interactions :

- Manifester une reconnaissance de la singularité de chacun dans le respect des particularités et des choix
- Se reconnaître chacun comme un acteur légitime et capable
- Miser sur les forces, les reconnaître et les souligner
- Apprendre à écouter et à respecter nos rythmes pour se mettre en mouvement
- S'engager dans un dialogue entre / avec ce qui est « prescrit » et ce qui est important

Attitude qui manifeste la croyance que l'autre personne possède les capacités dans la perspective d'insuffler l'espoir

Vise à développer des rapports égalitaires

Vise à respecter l'autre dans ses défis et son rythme

Accorde une valeur à l'autre personne, sans la juger ni lui fixer des conditions à notre considération (dignité humaine)

(Gendreau, 2001)

Processus à poursuivre pour développer la confiance

CONFIANCE

Même après plusieurs semaines de stage, les embûches engendrent indécision, démission ou panique importante au détriment de L'AUTRE

Refuse d'être en contact avec ses vulnérabilités et n'arrive pas à sortir de ses défenses

Dans les interactions :

- Accepter, tout en demeurant mobilisé, d'être ébranlé, de ne pas savoir et, le cas échéant, accepter que des chemins inusités soient empruntés
- Aborder et gérer les émotions de façon adéquate et authentique
- Travailler les capacités, aptitudes et responsabilités à entrer en relation
- S'ouvrir et s'ajuster au vécu en étant soi-même dans une posture d'humilité

Attitude qui manifeste la croyance en ses propres ressources et compétences en vue d'aider et d'accompagner L'AUTRE de manière appropriée

Se traduit par la confiance au potentiel de chacun

(Gendreau, 2001)

Processus à poursuivre pour développer la sécurité

SÉCURITÉ

Demeure dans une posture inadéquate et évite les situations nouvelles ou complexes au détriment de L'AUTRE

Demande peu de rétroaction sur sa pratique ou reçoit difficilement la critique au détriment de L'AUTRE

Dans les interactions :

- Oser l'incertitude, accepter de prendre des risques pour avancer, initier et expérimenter avec et au-delà des zones de confort
- Travailler la capacité et les aptitudes à composer avec les vulnérabilités et la complexité
- Travailler la capacité et les aptitudes à donner, demander et recevoir la rétroaction afin de progresser et de construire

Attitude qui exprime la capacité de faire face aux défis associés aux situations anxiogènes

Les expériences personnelles et professionnelles sont réinvesties et utilisées de manière judicieuse en vue d'agir avec pertinence dans le contexte

(Gendreau, 2001)

Processus à poursuivre pour développer la disponibilité

DISPONIBILITÉ

Ne pas reconnaître son indisposition

Dans les interactions :

- Travailler à reconnaître et à partager adéquatement les indispositions
- Travailler à adopter une posture humaine et accessible
- Adopter une posture d'éveil à la situation, mieux l'écouter plutôt que de se centrer seulement sur les objectifs à atteindre. Viser à être disponible dans son corps et dans sa tête
- Travailler à des compréhensions consensuelles et à des co-constructions à partir de ce qui est en émergence

Attitude d'écoute active qui vise à démontrer sa réceptivité, son ouverture et son empathie

(Gendreau, 2001)

Processus à poursuivre pour développer le geste professionnel

GESTE PROFESSIONNEL

Dans les interactions :

N'arrive pas à faire des liens entre sa pratique et les schèmes relationnels

N'arrive pas à démontrer une intégration des savoirs

- Élaboration d'un objectif personnel

Développement dans le singulier de ce qui se passe, en interaction, lors de l'accompagnement

Attitude à reconnaître la complexité de l'intervention et les limites de son rôle

9.2. Compétences professionnelles

| 1. Évaluer la situation de manière rigoureuse et en accord avec le mandat reçu | | |
|---|------|---|
| Stage I | 1.1 | Identifie les centrations et les contextes d'observation pertinents au mandat et à la situation, en se référant à des cadres conceptuels reconnus. |
| | 1.2 | Utilise une méthode et des instruments d'observation et d'évaluation. |
| | 1.3 | Rédige des notes d'observation de manière appropriée à leur fonction et à leur utilisation. |
| | 1.4 | Identifie et apprécie les ressources de la personne et les limites présentées par la personne, le groupe, la famille ou l'organisation, dans leurs interactions avec l'environnement. |
| | 1.5 | Identifie les ressources et les limites de l'entourage et de l'environnement immédiat. |
| | 1.6 | Produit une synthèse interprétative de la situation, fondée sur les faits et appuyée sur des théories reconnues. |
| Stage II | 1.7 | Associe la personne et son entourage, le groupe, la famille ou l'organisation à la définition de leurs besoins et de leurs attentes. |
| | 1.8 | Élabore une hypothèse clinique qui intègre l'interaction entre les composantes individuelles et les éléments de l'environnement, y compris les facteurs culturels. |
| | 1.9 | Produit une synthèse interprétative de la situation, fondée sur les faits et appuyée sur des théories reconnues. |
| | 1.10 | Procède à une appréciation de la situation de manière rigoureuse et en accord avec le mandat reçu. |

| 2. Déterminer, en accord avec le mandat reçu, un plan ou un programme d'intervention préventif ou réadaptatif pour une personne, un groupe, une famille ou une organisation | | |
|--|------|--|
| Stage I | 2.1 | Participe à l'élaboration du plan ou du programme d'intervention. |
| | 2.2 | Détermine des modalités d'aide ou des stratégies d'intervention appropriées relatives aux ressources et aux limites de l'individu. |
| | 2.3 | Planifie l'ensemble des composantes et des conditions nécessaires à la réalisation et à l'évaluation d'une activité psychoéducatrice. |
| | 2.4 | Participe activement à la détermination des modalités et des stratégies d'intervention. |
| Stage II | 2.5 | Élabore, à partir des résultats de l'appréciation, des objectifs d'intervention qui s'appuient sur des pratiques dont l'efficacité est reconnue. |
| | 2.6 | Identifie des programmes de prévention ou de réadaptation pertinents et adaptés à la situation. |
| | 2.7 | Sollicite la participation des acteurs concernés à l'élaboration du plan ou du programme d'intervention. |
| | 2.8 | Planifie l'ensemble des conditions nécessaires à la réalisation du plan ou du programme d'intervention. |
| | 2.9 | Détermine des moyens d'évaluation en vue d'assurer le suivi du plan ou du programme d'intervention et d'en mesurer les effets à long terme. |
| | 2.10 | Détermine, en accord avec le mandat reçu, un plan ou un programme d'intervention préventif ou réadaptatif pour une personne, un groupe, une famille ou une organisation. |

| 3. Assurer la mise en place du plan ou du programme d'intervention et de ses modalités spécifiques, auprès de la personne et de son entourage, du groupe, de la famille ou de l'organisation | | |
|---|-----|--|
| Stage I | 3.1 | Assure la mise en place des conditions concrètes et des ressources nécessaires à la réalisation de l'activité psychoéducatrice. |
| | 3.2 | Développe sa connaissance des ressources complémentaires à son milieu afin d'informer la personne, son entourage, le groupe, la famille ou l'organisation des autres ressources ou services. |
| | 3.3 | Prépare ses rencontres avec la clientèle et les partenaires. |
| | 3.4 | Collabore activement à la mise en place des conditions concrètes et des ressources nécessaires à l'intervention. |

| | | |
|-----------------|-----|---|
| Stage II | 3.5 | Assure la mise en place des conditions concrètes et des ressources nécessaires à la mise en place du plan ou du programme d'intervention. |
| | 3.6 | Établit des mécanismes de coordination et d'échange efficaces et appropriés entre les acteurs concernés par le plan ou le programme d'intervention. |
| | 3.7 | Ajuste le plan ou le programme d'intervention selon une appréciation continue des effets et des résultats. |
| | 3.8 | Assure la mise en place du plan ou du programme d'intervention et de ses modalités spécifiques, auprès de la personne, de son entourage, du groupe, de la famille ou de l'organisation. |

| 4. Soutenir, conseiller et assister la personne, la famille ou l'organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement | | |
|--|------|--|
| Stage I | 4.1 | Utilise les situations de vécu éducatif partagé à des fins d'intervention préventive ou réadaptative. |
| | 4.2 | Coanime des activités préventives ou réadaptatives auprès d'une personne, d'un groupe, d'une famille ou d'une organisation. |
| | 4.3 | Participe à des entretiens d'aide structurés auprès d'une personne, d'un groupe ou d'une famille en fonction du mandat convenu et des objectifs à atteindre. |
| | 4.4 | Intervient sur-le-champ en tenant compte du contexte. |
| | 4.5 | Ajuste ses interventions à son mandat et selon les caractéristiques propres au milieu d'intervention. |
| | 4.6 | Aide la personne, le groupe, la famille ou l'organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement. |
| Stage II | 4.7 | Mène des entretiens d'aide structurés auprès d'une personne, d'un groupe ou d'une famille en fonction du mandat convenu et des objectifs à atteindre. |
| | 4.8 | Aide la personne, le groupe, la famille ou l'organisation à généraliser ses capacités adaptatives à différentes situations. |
| | 4.9 | Aide la personne, le groupe, la famille ou l'organisation à développer un réseau de ressources appropriées à sa démarche d'adaptation. |
| | 4.10 | Apprécie, en cours d'action, les capacités de la personne, du groupe, de la famille ou de l'organisation à réaliser le plan ou le programme d'intervention qui lui est proposé et ajuste ses interventions en conséquence. |
| | 4.11 | Interprète les résultats de l'intervention et en tient compte dans la poursuite de la démarche d'adaptation. |
| | 4.12 | Utilise les situations de vécu éducatif partagé à des fins d'intervention préventive ou réadaptative lors de situations complexes. |
| | 4.13 | Soutien ou assiste la personne, le groupe, la famille ou l'organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement. |

| 5. Gérer sa pratique de manière à en assurer la rigueur et la pertinence, en conformité avec les normes en vigueur | | |
|---|------|---|
| Stage I et Stage II | 5.1 | Agit en conformité avec les lois, normes et obligations relatives à sa profession et à sa fonction, notamment son Code de déontologie. |
| | 5.2 | Établit avec toute personne une relation respectueuse de ses droits et adaptée à sa situation. |
| | 5.3 | Rédige des dossiers professionnels incluant la rédaction de notes évolutives. (Cette compétence n'est évaluée qu'au stage II.) |
| | 5.4 | Assure, en toutes circonstances, la confidentialité de l'information obtenue dans le cadre de sa pratique. |
| | 5.5 | Fait preuve d'initiative aux tâches à accomplir. |
| | 5.6 | Transmet une information claire et complète aux personnes faisant appel à ses services professionnels. - Utilise un langage adapté et professionnel. - Ajuste son discours selon le contexte et les acteurs. - S'exprime clairement à l'oral et à l'écrit. |
| | 5.7 | Met en place les stratégies nécessaires pour minimiser les impacts et les effets de ses propres attitudes et valeurs sur ses actions professionnelles. |
| | 5.8 | Organise son travail en fonction des mandats reçus, du temps et des ressources disponibles, ainsi que de l'urgence des situations. |
| | 5.9 | Évalue la justesse et la pertinence des actions posées dans l'exercice de sa profession. |
| | 5.10 | Exerce un jugement responsable et répond de ses opinions, de ses décisions et de ses actions auprès des acteurs concernés. |
| | 5.11 | Développe et met à jour ses connaissances et ses compétences à l'aide de modalités appropriées à sa situation professionnelle. |

Tout manquement au Code de déontologie des psychoéducateurs et psychoéducatrices, aux règles pédagogiques et procédures ainsi qu'au Code d'éthique du Département de psychoéducation et travail social de même qu'à ceux des établissements de stage concernés est susceptible de placer le ou la stagiaire en situation d'échec.

10. COMPÉTENCES À DÉVELOPPER EN SUPERVISION

| | | 1. Développer sa capacité à se questionner sur son vécu |
|----------------------------|-----|---|
| Stage I et Stage II | 1.1 | S'engage activement dans une réflexion et un questionnement en tant que personne et en tant qu'intervenant. |
| | 1.2 | Identifie son propre processus d'adaptation. |

| | | 2. Développer sa capacité à communiquer ses expériences vécues en stage |
|----------------------------|-----|--|
| Stage I et Stage II | 2.1 | S'engage en supervision en la préparant et en partageant son vécu. |
| | 2.2 | Communique ses observations et ses questionnements de façon régulière. |
| | 2.3 | S'ajuste aux observations et aux rétroactions. |

| | | 3. Développer sa capacité à mettre en relation son vécu de stage avec des éléments théoriques |
|----------------------------|-----|--|
| Stage I et Stage II | 3.1 | Fait des liens avec les apprentissages effectués dans les cours théoriques du programme. |
| | 3.2 | Se documente sur les problématiques auxquelles il est confronté. |
| | 3.3 | Fait preuve de curiosité par des recherches personnelles ou la création d'outils. |
| | 3.4 | Développe sa compréhension des comportements et des processus d'adaptation. |
| | 3.5 | Partage ses découvertes en regard des savoirs. |

| | | 4. S'impliquer dans ses interactions professionnelles |
|----------------------------|-----|---|
| Stage I et Stage II | 4.1 | Est constructif dans ses paroles et ses attitudes. |
| | 4.2 | Fait preuve de créativité : trouve des solutions nouvelles et les partage. |
| | 4.3 | Possède une bonne écoute : manifeste clairement son intérêt à l'autre et démontre sa compréhension de la situation. |
| | 4.4 | S'utilise comme levier de changement. |

RÉFÉRENCES

Documents en lien avec la profession de la psychoéducation

- Caron, M. (2014). *Un tuteur sur le parcours des jeunes en difficulté : le professionnel en intervention*. Longueuil, QC : Béliveau éditeur.
- Caouette, M., & Pronovost, J. (2013). L'utilisation psychoéducative : une compétence du psychoéducateur. *Revue de psychoéducation*, 42, 2, 281-297.
- Caouette, M. et coll. (2016). *Le psychoéducateur et l'exercice du rôle-conseil*. Boucherville, QC : Béliveau éditeur.
- Caouette, M., Maltais, L-S., & Guérin, K. (2016, Juillet). Le lexique du psychoéducateur. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/304825720_Le_lexique_du_psychoeducateur.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficultés et intervention psychoéducative*. Montréal, QC : Sciences et Culture.
- Maïano, C., Coutu, S., Aimé, A., & Lafantaisie, V. (2020). *L'ABC de la psychoéducation*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2014-2021). Normes d'exercices et lignes directrices. Repéré à <https://www.ordrepsed.qc.ca/fr/normes-dexercice-et-lignes-directrices/>
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2020). L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) en psychoéducation ; lignes directrices. Repéré à <https://www.ordrepsed.qc.ca/~media/pdf/Publication/Lutilisation%20des%20technologie%20de%20l'information%20et%20de%20la%20communication%20TIC%20en%20psychoeducation%20Lignes%20directrices%20%20Juin%202020.ashx?la=fr>
- Paquette, G., Laventure, M., & Pauzé, R., en collaboration avec Beauregard, J. (2018). *Approche systémique appliquée à la psychoéducation. L'adaptation des individus dans leur environnement*. Boucherville, QC : Béliveau éditeur.

Puskas, D. (2009). *Capteurs de rêves. Rencontre d'accompagnement clinique psychoéducative*. Montréal, QC : Béliveau Éditeur.

Puskas, D., Caouette, M., Dessureault, D., & Mailloux C. (2013). *L'accompagnement psychoéducatif : Vécu partagé et partage du vécu*. Longueuil, QC : Béliveau éditeur.

Renou, M. (2005). *Psychoéducation : une conception, une méthode*. Montréal, QC : Éditions Sciences et Culture.

Renou, M. (2014). *L'identité professionnelle des psychoéducateurs*. Longueuil, QC : Béliveau éditeur.

Documents en lien avec l'accompagnement en stage

Barbès, P. (2001). *Je mène ma supervision : manuel pour la supervision de stage*. Montréal, QC : Éditions Saint-Martin.

Beaudry, M., & Trottier, G. (2001). *Les habiletés d'intervention en service social individuel et familial : développement et évaluation*. Sainte-Foy (Québec) : Centre d'Appui au développement des pratiques et de la recherche en Service social, Faculté des sciences scolaires, École de service social, Université Laval.

Beaulieu, D. (2014). *Leader d'impact en intervention, en classe et en milieu de travail*. Montréal, QC : Les Éditions Québec-Livres.

Belleville, G., & Viau-Quesnel, C. (2014). La supervision clinique comme catalyseur de l'intégration des données probantes à la pratique de la psychologie : une revue narrative. *Canadian Psychology / Psychologie canadienne*, 55(3), 216-226. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/a0037276>.

Villeneuve, L. (1994). *L'encadrement du stage supervisé*. Montréal, QC : Saint-Martin.

Pour connaître certaines récentes publications de nos professeurs, professionnels et chargés de cours

Alain, M., & Hamel, S. (2015). *Intervenir auprès des adolescents contrevenants au Québec*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Assad, L., Dubois, S., & Marchand, S. (2020). Une rencontre pour outiller au savoir-être. *Revue Présences*, 14, 13-25.

- Baillargeon, P., Leduc, A., & Côté, R. (2003). Les modèles expérimentaux du processus de résolution des ruptures de l'alliance thérapeutique : une recension des écrits. *Revue canadienne de psychoéducation*, 32, 195-214.
- Baillargeon, P., Pinsof, W. M., & Leduc, A. (2005). L'alliance thérapeutique : la création et la progression du lien. *Revue Européenne de psychologie Appliquée*, 55, 225-234.
- Baillargeon, P., Pinsof, W. M., & Leduc, A. (2005). Modèle systémique de l'alliance thérapeutique. *Revue Européenne de psychologie Appliquée*, 55, 137-143.
- Bergeron, G., Douville, L., Vachon, I., & Heidecker, N. (2019). *L'analyse fonctionnelle. Guide théorique et pratique*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, M. (2012). *Guide d'observation et d'analyse d'un fait « objectif »*. Document inédit, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- Bricker, D., & Dionne, C. (2006). *Évaluation, Intervention, Suivi. Guide d'utilisation et test 0-6 ans. (TOME 1)*. Montréal, QC : Chenelière Éducation.
- Brochu, S., Landry, M., Bertrand, K., Brunelle, N., & Patenaude, C. (2014). *À la croisée des chemins : Trajectoires addictives et trajectoires de services, la perspective des personnes toxicomanes*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Carpentier, J., & Proulx, J. (2015). Adolescents auteurs d'abus sexuels : récurrence et facteurs associés. Dans M. Tardif (Éd), *La délinquance sexuelle des mineurs : Théories et recherches* (pp. 597-626). Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Douville, L. (2010). Contribution de la supervision professionnelle à la formation des psychothérapeutes. *Revue québécoise de psychologie*, 31, 2, 253-170.
- Douville, L. (2018). Le legs sur cinquante ans de la supervision clinique en approche systémique. *Revue Intervention*, 148, 121-134. Document consulté à [ri_148_2018.2_douville.pdf](#) ([revueintervention.org](#))
- Douville, L. et coll. (2019). *La supervision professionnelle. La transmission intergénérationnelle dans la pratique familiale : approche systémique au Québec*. [Livret et DVD]. Trois-Rivières, QC : Éditions CEIDEF/UQTR.
- Douville, L., & Bergeron, G. (2018). *L'évaluation psychoéducative. L'analyse du potentiel adaptatif de la personne* (2^e éd). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Jimenez, E., & Vacheret, M. (2013). *La Pénologie : Réflexions juridiques et criminologiques autour de la peine*. Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.

- Lacharité, C., & Gagnier, J.-P. (2009). *Comprendre les familles pour mieux intervenir*. Montréal, QC : Gaëtan Morin éditeur.
- Laventure, M., & Plourde, C. (2019). *Vivre avec un proche ayant une dépendance*. Montréal, QC : Éditions Bayard.
- Legault, G. A. (2003). *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Lemire, C., Poitras, M., & Dionne, C. (2019) Évaluation authentique en intervention précoce et importance de la complémentarité entre l'évaluation fonctionnelle et normative en psychoéducation. *Revue de psychoéducation*, 48, 1, 69-88.
- Massé, L., Desbiens, N., & Lanaris, C. (2013). *Les troubles du comportement à l'école : prévention, évaluation et intervention* (2^e éd.). Boucherville, QC : Gaëtan Morin éditeur.
- Milot, T., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2018). *Trauma complexe : Comprendre, évaluer et intervenir*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Paquette, G., Plourde, C., & Gagné K. (2015). *Au cœur de l'intervention psychoéducative : Nouvelles pratiques psychoéducatives*. Longueuil, QC : Béliveau éditeur.
- Plourde, C., Laventure, M., Landry, M., & Arseneault, C. (2013). *Sortir des sentiers battus. Pratiques prometteuses auprès d'adultes dépendants*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Potvin, P. (2013). *Prévenir le décrochage scolaire : Mieux comprendre la réussite ou l'échec de nos enfants et adolescents*. Longueuil, QC : Béliveau éditeur.
- Pronovost, J., Caouette, M., & Bluteau, J. (2013). *L'observation psychoéducative : concepts et méthode*. Longueuil, QC : Béliveau éditeur.
- Pronovost, J., Gagnon, G., & Potvin, P. (2000). L'utilisation : un concept fondamental dans l'intervention psychoéducative. *Revue Canadienne de psychoéducation*, 29, 1, 17-31.
- St-Amand, A., Silovsky, J. F., & Saint-Jacques, M.-C. (2011). Comprendre les enfants aux comportements sexuels problématiques et intervenir auprès d'eux : Bilan des connaissances. *Revue canadienne de service social*, 28, 2, 225-253.